



Tarifs clubs – Saison 2025

NIVEAU ASSURANCE.

DIFFÉRENCE PETIT ET GRAND BRAQUET

ADHÉRENTS UCA 	PETIT BRAQUET Responsabilité civile, défense et recours, accident corporel et rapatriement,	GRAND BRAQUET Petit braquet + Dommages au Vélo	
Décès accidentel	5000 €	15000 €	
En l'absence du test à l'effort de moins de 2 ans,	1500 €	2500 €,	
En Présence du test à l'effort de moins de 2 ans	3000 €	7500 €	
Invalidité permanente totale	30000 €	60000 €	
Dommages (Indemnisation vétusté déduite de 8 % par an max 70 %) :			FRANCHISES
Casque	80 €	80 €	Sans
Cardiofréquencemètre	100 €	100 €	Sans
Equipements vestimentaires	Non	160 €	30 €
GPS	Non	300 €	30 €
Dommages au Vélo y compris catastrophes Naturelles	Non	1500 €	100 €

QUELQUE SOIT LE TYPE DE VÉLO UTILISÉ

☐ **Route**

☐ **VTT / VTC**

☐ **Gravel**

☐ **VAE**

Pour être valable le **test à l'effort** doit avoir été réalisé avant l'accident et au plus tard dans les 2 ans qui précèdent la délivrance de la licence de l'année en cours.